

Initiatives

Communauté de communes Centre Dombes

La Com'com EN CHIFFRES

- Membres : 13 communes
- Population : 15 320 hab
- Collecte OM : 1 fois/semaine
- Déchèterie : 1 (+ convention d'utilisation déchèterie Chalamont + projet de déchèterie à Villars)
- Tri : porte-à-porte
- Colonnes verre : 55
- Production d'OM : 190 kg/an/habitant
- Tri sélectif : 89kg/an/habitant

Gare aux toxiques !

Avec la mise en service de la nouvelle unité de méthanisation (Ovade) sur le site de La Tierne, dès 2012, une lutte sévère a été engagée pour éliminer de nos poubelles le verre et les déchets toxiques (piles, cartouches d'encre, etc.). Dans ce cadre, la communauté de communes a mis à la disposition des habitants, dans les 13 mairies, au siège de la communauté mais aussi dans deux bibliothèques, deux écoles et un collège du territoire, des box de récupération de produits toxiques. Elles sont facilement identifiables : la logix Box, la plus grande, est blanche et jaune et permet de récupérer les cartouches d'impression et les téléphones portables, la Batribox, plus petite, est bleue, verte et blanche et destinée à la récupération des piles (bâtons ou boutons) et des accumulateurs (batteries de téléphone, appareils-photo ou vidéo, etc.).

Ensemble pour réduire les déchets

Depuis deux ans, la communauté de communes multiplie les actions de sensibilisation au tri et maintenant à la réduction des déchets, en faveur des habitants et des professionnels.

• Un stand sur la foire

Associée à l'organisme Hélianthe, la communauté de communes était présente les 11 et 12 septembre à Villars-les-Dombes, à l'occasion de la foire économique. Sur son stand, divers jeux, quizz, des panneaux d'information et une animation autour de la pratique du compostage ont permis aux visiteurs de mieux appréhender les problématiques liées aux déchets. Règles du tri, erreurs à éviter, nouveaux comportements d'achat : 1 001 astuces et gestes simples pour réduire nos déchets.

• Une communication simple... et efficace

Pour faciliter les gestes du tri au quotidien, le service environnement a mis en place de nouveaux outils parmi lesquels des "flyers" ou affichettes. Simples et pratiques, ces documents expliquent parfaitement, illustrations à l'appui, la destination finale de chaque déchet. A se procurer absolument.

• Une lettre très "environnementale"

Le projet de création d'une nouvelle déchèterie, la réhabilitation du site d'enfouissement de Vaux, l'adhésion de la communauté de communes au programme local de prévention et de réduction des déchets, plusieurs dossiers environnementaux, déterminants pour l'avenir du territoire, ont été présentés dans la dernière lettre d'information (juin).



Un stand ?
c'est l'occasion
d'expliquer,
d'échanger

"...sensibiliser
habitants et
professionnels
pour changer
les habitudes"

"...il y a mille
et une manières
d'agir pour préserver
l'environnement"

Zoom sur

Un entrepreneur éco-responsable

Torréfacteur de café bio et équipé depuis 10 ans. David Gobert, patron de la torréfaction Dagobert, est le roi du système B (comme bio !). Il se définit d'ailleurs lui-même comme un "écolo radin". Écolo parce que son atelier (en zone artisanale de Sainte Olive) est un modèle de développement durable. Radin parce qu'à travers ses préoccupations environnementales, il veille à ce que ses pratiques ne lui coûtent pas plus cher.



"Produire mieux, en polluant moins... et pour pas plus cher"

Il a notamment prévu un réemploi pour chacun des déchets issu de son activité. Les sacs en toile de jute servent à la livraison du café torréfié en vrac. Les bidons en métal, il les donne à ses clients, à la condition qu'ils les recyclent. Les cartons de livraison ?

Ils sont systématiquement récupérés et réemployés. Quant au sachet de conditionnement du café moulu, il est en papier kraft totalement compostable. "Plus difficile à remplir pour nous que les sachets en plastique, dit David Gobert, mais le jeu en vaut la chandelle".

Des installations éco-responsables

"Produire mieux en polluant moins et pour pas plus cher" David Gobert sait aussi ce précepte pour son équipement. Dans un bâtiment à ossature bois, équipé d'un puits canadien, d'une réserve à eau de pluie associée à un système de filtration et bientôt de panneaux photovoltaïques, l'atelier est on ne peut plus "développement durable". Même les déchets ont trouvé une place : avec les "pellicules" issues de la torréfaction des grains de café, David Gobert a isolé la toiture et les cloisons de son bâtiment. Il s'en sert aussi pour son jardin : les pellicules de café, paraît-il, éloignent les mouches et les limaces.

• Stop pub

Beaucoup de foyers ont déjà apposé un stop-pub sur leur boîte aux lettres mais pour ceux qui le souhaitent, des autocollants sont toujours disponibles en mairie. Un stop-pub permet de diminuer de 15kg/an/habitant la quantité de papier à jeter.



Trucs et astuces pour moins jeter

Acheter en gros conditionnement plutôt qu'en portions, choisir des produits rechargeables, opter pour les fruits et légumes en vrac plutôt qu'en barquettes, il y a mille et une manières de réduire nos déchets. A travers différents outils de sensibilisation, régulièrement la communauté de communes vous propose des solutions et des idées pour alléger vos poubelles.

Les +

Opération composteurs

Lancée en juin, la campagne d'équipement des foyers en composteur individuel est un succès puisqu'en septembre, 700 composteurs avaient déjà été vendus. Après déduction des différentes subventions, le coût pour l'utilisateur est de 20€ pour les composteurs de 450L, 25€ en 600L. Les composteurs sont livrés avec un guide, un mélangeur et un bioseau. Ils sont disponibles sur demande en mairie.



Poubelles sous surveillance

Depuis le début 2010 et avec la mise en place du nouveau marché public, un agent de collecte est chargé de relever toutes les anomalies rencontrées sur les tournées. Une fois constatées, ces anomalies sont immédiatement transmises au service environnement qui peut ainsi agir rapidement.

Eco-exemplarité

Donner des consignes, c'est bien, montrer l'exemple, c'est mieux. Un principe qu'ont adopté les 14 collectivités du territoire (13 mairies + la communauté de communes) en mettant en place des règles strictes de réduction de la consommation de papier : impressions limitées au strict nécessaire, en recto-verso ou sur brouillon, dématérialisation des documents, etc.

La communauté de communes est chargée de la collecte et de la gestion des déchets ménagers (OM, tri, déchèteries). Elle est partenaire du programme local de prévention et de réduction des déchets.